

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 décembre 2011

Président : Monsieur François de MAZIERES

Sont présents : M. Claude JAMATI, M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, Mme Dominique CONORT (*pouvoir de M. Kamel EL FEDIL*), M. Patrick CONFETTI, M. Michel COLIN, M. Jean-François PEUMERY (*pouvoir de M. Jean-Marc LE RUDULIER*), M. Bernard DEBAIN, M. Olivier LEBRUN (*pouvoir de Michael THOMAS*), Mme Stéphanie BANCAL (*pouvoir de Mme Françoise GUYARD*), M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLÉ, Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Luc PESSEY, Mme Roselyne LECOMTE, Mme Pascale RENAUD (*pouvoir de M. Pierre-Yves STUCKI*), M. Gilles CURTI, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER (*pouvoir de M. Jacques BELLIER*), M. Philippe LEQUAIN, Mme Odile GUÉRIN, M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET (*pouvoir de Mme Nathalie KRAMER*), M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, Mme Daniella TROCHU, M. Christian MAMY, M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, Mme Marie-Annick DUCHÊNE, M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIÉ, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Marie BOELLE (*pouvoir de Mme Magali ORDAS*), M. Arnaud MERCIER (*pouvoir de Mme Martine SCHMIT*), M. Laurent DELAPORTE, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTÉ, M. Jean GUILBERT, Mme Pascale ROCHERON (*pouvoir de M. Jean-Michel ISSAKIDIS*).

Absents excusés : M. Jean-Marc LE RUDULIER (*pouvoir à M. Jean-François PEUMERY*), M. Jacques BELLIER (*pouvoir à Mme Frédérique KIBLER*), M. Gilles PANCHER (*pouvoir à M. Christophe BOLLENGIER*), Mme Françoise GUYARD (*pouvoir à Mme Stéphanie BANCAL*), M. Jean-Roch GAILLET, M. Kamel EL FEDIL (*pouvoir à Mme Dominique CONORT*), M. Pierre-Yves STUCKI (*pouvoir à Mme Pascale RENAUD*), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, Mme Nathalie KRAMER (*pouvoir à M. Marc EMONET*), Mme Magali ORDAS (*pouvoir à Mme Marie BOELLE*), M. Michel SAPORTA, Mme Martine SCHMIT (*pouvoir à M. Arnaud MERCIER*), Mme Liliane HATTRY, Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS (*pouvoir à Mme Pascale ROCHERON*), M. Roland de HEAULME, M. Michaël THOMAS (*pouvoir à M. Olivier LEBRUN*).

Secrétaire de séance : M. Olivier COLLO

Date de convocation : 29 novembre 2011

Date d'affichage de la convocation : 29 novembre 2011

Nombre de conseillers en exercice : 72

Nombre de membres présents : 55

N° de l'ordre du jour :

2011.12.08 : Tableau des effectifs de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

PREP 70

15.12.11

□ **M. Olivier LEBRUN, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligation des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n°2007-148 du 2 février 2007 portant modernisation de la fonction publique ;

Vu la délibération n°2011-06-10 du 28 juin 2011 portant tableau des effectifs ;

Considérant l'avis du comité technique paritaire du 15 novembre 2011 ;

Considérant que les principales modifications à apporter à ce tableau des effectifs ont pour origine :

1. des réajustements consécutifs à des changements de filière lors de recrutements (9 grades concernés)
2. des réajustements consécutifs à des changements de filière lors de mobilités internes (2 grades concernés)
3. des nominations suite aux Commissions Administratives Paritaires du 6 septembre 2011 et du 8 novembre 2011 (4 grades concernés)
4. la création de 5 postes consécutifs au développement de la communauté d'agglomération
 - 1 poste de responsable de la pépinière d'entreprises dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux
 - 1 poste d'assistante au responsable de la pépinière d'entreprises, dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux
 - 1 poste de chargé d'études déplacement entreprises dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux
 - 2 postes d'ingénieurs au sein du Pôle d'Ingénierie Territoriale (PIT), dans le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux
5. la création de 10 postes suite au transfert de personnels du développement économique et du service « système d'information géographique et Observatoire »

Développement économique :

- 3 postes dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux
- 1 poste dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux
- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux

Service « système d'information géographique et Observatoire » :

- 2 postes dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux
- 1 poste dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux
- 1 poste dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux
- 1 poste dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux

Considérant que le nouveau tableau des effectifs passera à 234 agents selon l'annexe n°1.

En conséquence, je vous invite à adopter la délibération suivante :

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) décide l'adoption du tableau des effectifs présenté en annexe 1 ;
- 2) dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'exercice en cours et suivants.

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 55

Suffrages exprimés : 66 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
Par délégation,



Alain FAUVEAU
Directeur Général des Services

